

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020664 – ASA 31/068/02

Informations complémentaires sur l'AU 299/02 (ASA 31/067/02 du 2 octobre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET

NÉPAL

Mukunda Gajural (h), 31 ans, secrétaire du comité de village de Jibanpur
Saligram Sapkota (h), 27 ans, employé de l'université de Tribhuvan
Nirmal Dhakal (h), 25 ans, fonctionnaire
Uttam Phuyal (h), 27 ans, agriculteur
Dinas Dhakal (h), 27 ans, agriculteur
Gita Dhakal (f), 30 ans, professionnelle de la santé

Londres, le 9 octobre 2002

D'après les informations recueillies, les six personnes nommées ci-dessus ont été remises en liberté le 3 octobre.

Elles avaient été arrêtées par des membres de l'armée le 29 septembre dans les locaux du comité de village de Gagal Fadi, situés dans le quartier n° 7 de Katmandou, puis, pense-t-on, conduites au camp militaire de Tokha, à une dizaine de kilomètres au nord de la capitale népalaise.

Merci à tous ceux qui ont envoyé des appels en faveur de ces personnes.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes pour le moment.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*